

Date de la séance

Le 01 juillet 2026

Date de convocation

Le 25 juin 2026

Date de publication

Le 25 juin 2026

Nombre de délégués

En exercice	34
Présents	26
Procurations	7
Excusé	0
Absent	1

N° 2026-07-84

OBJET :

**Décision modificative
n°1/2026 – budget
communautaire**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la

Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-six

Le mercredi 01 juillet à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Vincent GAY, Président.

Commune d'ANDELU : Vincent MECHENET

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL, Sandrine HUSER

Commune de Chavenay : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

Commune de DAVRON : Damien GUIBOUT

Commune de FEUCHEROLLES : Martine LEPAGE

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Sylvie BIGAY, Denis COURTOT, Caroline QUINET, Benjamin GOHET, Amina DEMBRI, Nicolas BOURGET, Vincent LAVISSE
Commune de MONTAINVILLE : Sophie MALLEDAN (suppléante d'Eric MARTIN, excusé)

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Magali HANNECART, Sophie LAFEUILLADE, Jean-Philippe ANTOINE, Carl MAUGER

Procurations :

Michel DELAMAIRE a donné pouvoir à Martine LEPAGE
Jean-Marie ROLLET a donné pouvoir à Nathalie CAHUZAC
Samuel COLLIN a donné pouvoir à Sidonie KARM
Jérôme FENAILLON a donné pouvoir à Carl MAUGER
Nathalie ZENOU a donné pouvoir à Jean-Philippe ANTOINE
Thomas BATIGNE a donné pouvoir à Vincent GAY
Gilles STUDNIA a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE

Absents : Christophe LELAIT

Secrétaire de séance : Vincent MECHENET

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU la loi N°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

VU la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en son article L 1612-1 ;

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster les crédits dans certains chapitres (fonctionnement et investissement) en recettes et en dépenses ;

CONSIDERANT la nécessité d'apporter une correction suite à une erreur technique lors de la reprise du résultat d'investissement, entre le montant de l'affectation du résultat et le montant repris au compte 002 dans la maquette du BP 2026 ;

CONSIDERANT la nécessité d'intégrer les résultats suite au CFU définitif 2025 du SIEED ;

CONSIDERANT l'avis favorable unanime des membres présents en Commission Affaires Générales et Financières et Gestion de l'activité du Cinéma Les Deux Scènes réunie le 17 juin 2026 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Adriano BALLARIN, Vice-président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

⇒ **ADOpte** par nature et chapitre la décision modificative n°1 de la Communauté de Communes Gally-Mauldre pour l'exercice 2026 tel que détaillée ci-dessous :

Section investissement - Recettes

Chapitre	Compte	Objet	BP 2026	DM N°1	ALLOUE 2026	Observations
001	001	Solde d'exécution reporté	3 247 714,46	439 927,86	3 687 642,32	Intégration résultat du SIEED et correction du résultat reporté CCGM
20	2031	Intégration frais d'études (réel)	35 777,00	-35 777,00	0,00	Régularisation d'écritures
041	2031	Intégration frais d'études (ordre)	0,00	35 777,00	35 777,00	
total			3 283 491,46	439 927,86	3 723 419,32	

Section investissement - Dépenses

Chapitre	Compte	Objet	BP 2026	DM N°1	ALLOUE 2026	Observations
23	2313	Construction	2 538 016,76	142 181,32	2 680 198,08	Provision suite à la correction du résultat reporté
20	2031	Etudes	135 376,00	-15 000,00	120 376,00	Correction du compte
20	2051	Logiciel OM	0,00	15 000,00	15 000,00	
21	2158	Divers équipement OM	277 659,33	297 746,54	575 405,87	Suite à intégration du résultat du SIEED
23	2313	Intégration frais d'études (réel)	35 777,00	-35 777,00	0,00	Régularisation d'écritures
041	2313	Intégration frais d'études (ordre)	0,00	35 777,00	35 777,00	
total			2 986 829,09	439 927,86	3 426 756,95	

Section fonctionnement - Recettes

Chapitre	Compte	Objet	BP 2026	DM N°1	ALLOUE 2026	Observations
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	4 692 337,77	862 759,49	5 555 097,26	Intégration du résultat du SIEED
total			4 692 337,77	862 759,49	5 555 097,26	

Section fonctionnement - Dépenses

Chapitre	Compte	Objet	BP 2026	DM N°1	ALLOUE 2026	Observations
011	611	Contrat de prestation entreprises	3 889 000,00	862 759,49	4 751 759,49	Répercussion résultat du SIEED
total			3 889 000,00	862 759,49	4 751 759,49	

Le Président
Vincent GAY

Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le **07/07/26**
- Document rendu exécutoire le

